



**CONVENTION SUR
LES ESPÈCES
MIGRATRICES**

UNEP/CMS/COP15/Doc.31.2.5

24 octobre 2025

Français

Original : Anglais

15^{ème} SESSION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES
Campo Grande, Brésil, 23 au 29 mars 2026
Point 31.2.5 de l'ordre du jour

**RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION CONCERTÉE
POUR LA GIRAFE (*Giraffa camelopardalis*) ***

Résumé :

La Fondation pour la conservation de la girafe a soumis le rapport ci-joint sur la mise en œuvre de l'Action concertée pour la girafe (*Giraffa camelopardalis*) présentée sous la cote UNEP/CMS/Action concertée 13.3 (Rev.COP14).

* Les appellations géographiques utilisées dans ce document n'impliquent d'aucune manière l'opinion de la part du Secrétariat de la CMS (ou du Programme des Nations Unies pour l'Environnement) concernant le statut juridique de tout pays, territoire ou zone ou concernant la délimitation de ses frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document repose exclusivement sur son auteur.

RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION CONCERTÉE POUR LA GIRAFE (*Giraffa camelopardalis*)

UNEP/CMS/ACTION CONCERTÉE 13.3 (Rev.COP14)

ACTION CONCERTÉE

Titre : Rapport sur la réalisation des activités de conservation et de gestion de la girafe massaï (*Giraffa tippelskirchi*), de la girafe du Nord (*Giraffa camelopardalis*), de la girafe réticulée (*Giraffa reticulata*) et de la girafe du Sud (*Giraffa giraffa*).

Numéro de document : UNEP/CMS/ACTION CONCERTÉE 13.3 (Rev.COP14) *Action concertée pour la girafe (Giraffa camelopardalis)*

1. ORGANISME DE RAPPORT

La Giraffe Conservation Foundation (Fondation pour la conservation de la girafe) est une organisation non gouvernementale dédiée exclusivement à la conservation et à la gestion des quatre espèces de girafes vivant à l'état sauvage en Afrique. Elle apporte actuellement sa contribution et son appui aux efforts de conservation des girafes dans 21 pays africains, couvrant plus de 110 millions d'ares (environ 445 000 km²) d'habitat de girafes.

ESPÈCES CIBLES

Classe : Mammalia

Ordre : Artiodactyla

Famille : Giraffidae

Genre, espèce : *Giraffa camelopardalis* (Linnaeus, 1758), *Giraffa giraffa* (Schreber, 1784), *Giraffa reticulata* (de Winton, 1899), *Giraffa tippelskirchi* (Matschie, 1898)

Tableau 1 : La taxonomie actualisée des girafes adoptée dans ce rapport est fondée sur la récente révision du Groupe de spécialistes de la girafe et de l'okapi de la Commission de la sauvegarde des espèces (CSE) de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) (2025). La taxonomie utilisée dans l'évaluation de la Liste rouge de l'UICN pour la girafe (en tant qu'espèce unique comptant neuf sous-espèces) est obsolète et doit être révisée en 2026.

Groupe de spécialistes de la girafe et de l'okapi de la CSE de l'UICN (Groupe de travail sur la taxonomie créé en 2025 par le Groupe de spécialistes de la girafe et de l'okapi de la CSE de l'UICN)	Taxonomie de la Liste rouge de l'UICN (2018) (Muller et al., 2018)	Catégorie de la Liste rouge de l'UICN (2018) (en tant qu'espèce unique)
<i>Giraffa camelopardalis</i> (girafe du Nord)	<i>G. c. rothschildi</i> (girafe de Rothschild) *	Quasi menacée (Fennessy et al., 2018)
<i>Giraffa camelopardalis antiquorum</i> (girafe du Kordofan)	<i>G. c. antiquorum</i> (girafe du Kordofan)	En danger critique d'extinction (Fennessy et Marais, 2018)
<i>Giraffa camelopardalis camelopardalis</i> (girafe de Nubie)	<i>G. c. camelopardalis</i> (girafe de Nubie)	En danger critique d'extinction (Wube et al., 2018)
<i>Giraffa camelopardalis peralta</i> (girafe du Niger)	<i>G. c. peralta</i> (girafe du Niger)	Vulnérable (Fennessy et al., 2018a)
<i>Giraffa giraffa</i> (girafe du Sud)	<i>G. c. giraffa</i> (girafe du Sud)	
<i>Giraffa giraffa angolensis</i> (girafe d'Angola)	<i>Giraffa giraffa angolensis</i> (girafe d'Angola)	Préoccupation mineure (Marais et al., 2018)
<i>Giraffa giraffa giraffa</i> (girafe du Cap)	<i>G. c. giraffa</i> (girafe du Cap)	Non évaluée
<i>Giraffa reticulata</i> (girafe réticulée)	<i>G. c. reticulata</i> (girafe réticulée)	En danger (Muller et al., 2018)
<i>Giraffa tippelskirchi</i> (girafe massai)		
<i>Giraffa tippelskirchi thornicrofti</i> (girafe de Thornicroft)	<i>G. c. thornicrofti</i> (girafe de Thornicroft)	Vulnérable (Bercovitch et al., 2018)
<i>Giraffa tippelskirchi tippelskirchi</i> (girafe massai) <i>stricto sensu</i>	<i>G. c. tippelskirchi</i> (girafe massai)	En danger (Bolger et al., 2019)

* La révision taxonomique a inclus la girafe de Rothschild dans l'espèce de la girafe de Nubie (*G. c. camelopardalis*).

PROGRÈS RÉALISÉS DANS LES ACTIVITÉS

Veillez vous référer aux sections surlignées en bleu dans le tableau 2 pour les mises à jour des activités jusqu'en septembre 2025.

Dans le cadre des activités présentées dans le tableau 2, 13 parcs, stratégies et plans nationaux ou régionaux pour la conservation des girafes ont été élaborés avec les États de l'aire de répartition à travers le continent. Deux plans ont été révisés et renouvelés, tandis que trois sont désormais obsolètes et ne font l'objet d'aucune nouvelle action.

Une révision taxonomique réalisée par le Groupe de travail sur la taxonomie du Groupe de spécialistes de la girafe et de l'okapi de la CSE de l'UICN a été récemment publiée (août 2025) et met en évidence le passage à quatre espèces et sept sous-espèces. Il s'agit d'un progrès notable qui appuie les recherches détaillées menées au cours des dix dernières années. La prochaine étape, pour le Groupe de spécialistes de la girafe et de l'okapi de la CSE de l'UICN, sera d'entreprendre des évaluations de la Liste rouge pour chaque espèce de girafe, ce qui est prévu pour 2026. La modification de la taxonomie et la mise à jour des évaluations de la Liste rouge favoriseront la protection de toutes les girafes vivant à l'état sauvage.

Le rapport 2025 sur l'état de conservation des girafes ([State of Giraffe 2025](#)) a été publié par la Fondation pour la conservation de la girafe le 21 juin 2025, à l'occasion de la Journée mondiale de la girafe. Il est souligné dans ses conclusions que, dans l'ensemble, le nombre des quatre espèces de girafes ainsi que leur répartition ont augmenté : les estimations actuelles font état d'environ 140 000 individus. Plus précisément, le nombre de girafes du Sud continue d'augmenter sensiblement, tandis que les populations des trois autres espèces sont stables ou augmentent lentement.

En 2022, un guide pratique sur le transfert de girafes sauvages ([A Journey of Giraffe — A practical guide to wild giraffe translocations](#)) a été mis à jour et rendu disponible gratuitement en ligne.

En outre, bien que l'on manque d'informations détaillées, les États de l'aire de répartition ont réalisé de nombreux transferts de girafes à des fins de conservation dans des zones où elles avaient disparu localement ou ne subsistaient qu'en petit nombre, des études sur les mouvements des girafes, des enquêtes détaillées sur les populations et des programmes d'éducation à l'environnement ; en déployant des efforts collectifs d'amélioration de la conservation, ils continuent à faire progresser la conservation des girafes en Afrique.

Tableau 2 : Mise à jour des activités de l'Action concertée, responsabilités et calendrier indiqués en bleu jusqu'en septembre 2025.

Cible / Résultat	Activité ¹	Indicateurs mesurables	Actions (avant septembre 2025)	Entité responsable		Durée
				Organisme de mise en œuvre	Bailleur de fonds	
1. Élaborer une stratégie de conservation de la girafe à l'échelle du continent africain, en consultation avec les États de l'aire de répartition, sur la base du <i>Cadre stratégique pour la conservation de la girafe à l'échelle du continent africain</i> (Annexe 2)	<ul style="list-style-type: none"> – Revoir la taxonomie et parvenir à un consensus autour de la question pour orienter la conservation de la girafe et enrichir la stratégie à l'échelle continentale – Organiser un atelier consultatif réunissant tous les représentants des États de l'aire de répartition et les parties prenantes concernées [voir le cadre pour la conservation des girafes en Afrique (Annexe 2), qui a été examiné et approuvé par les auteurs de la présente Action concertée] 	<ul style="list-style-type: none"> – Parvenir à un consensus sur la taxonomie – Produire un projet de stratégie – Partager le projet de stratégie avec les représentants des intervenants – Rassembler le retour d'information et finaliser la stratégie 	<p>Le Groupe de travail sur la taxonomie du Groupe de spécialistes de la girafe et de l'okapi de la CSE de l'UICN a révisé la taxonomie et a publié ses conclusions en août 2025. Quatre espèces et sept sous-espèces ont été identifiées. Pas d'action concernant le cadre pour la conservation des girafes en Afrique.</p>	Groupe de spécialistes de la girafe et de l'okapi de la CSE de l'UICN	En nature	Août 2025
2. Élaborer des stratégies régionales/taxonomiques en consultation avec les États de l'aire de répartition	<ul style="list-style-type: none"> – Organiser des ateliers consultatifs réunissant tous les représentants des États de l'aire de répartition et les parties prenantes concernées 	<ul style="list-style-type: none"> – Produire des projets de stratégies – Partager les projets de stratégies avec les représentants des intervenants – Rassembler le retour d'information et finaliser les stratégies 	Stratégie de conservation de la girafe dans la zone de conservation transfrontalière du Kavango-Zambèze (KAZA) 2022-2026	Fondation pour la conservation de la girafe États de l'aire de répartition (Angola, Botswana, Namibie, Zambie, Zimbabwe) Secrétariat de la KAZA	Fondation pour la conservation de la girafe	2022

¹ Compte tenu de la difficulté à lever des fonds pour les réunions, les différentes réunions des États de l'aire de répartition, bien que répertoriées de manière indépendante, sont fusionnées dans la mesure du possible.

Cible / Résultat	Activité	Indicateurs mesurables	Actions (avant septembre 2025)	Entité responsable		Durée
				Organisme de mise en œuvre	Bailleur de fonds	
3. Élaborer des stratégies nationales en consultation avec les États de l'aire de répartition	– Organiser des ateliers consultatifs réunissant tous les représentants des pays et les parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> – Produire des projets de stratégies – Partager les projets de stratégies avec les représentants des intervenants – Rassembler le retour d'information et finaliser les stratégies 	Plan d'action pour la conservation des girafes du Parc national de l'Akagera (2024-2029)	Parcs africains (République démocratique du Congo, Rwanda)	Parcs africains (Rwanda)	Voir chaque document
			Plan d'action pour la conservation des girafes en Éthiopie (2023-2027)	Fondation pour la conservation de la girafe (tous)	Fondation pour la conservation de la girafe	
			Plan d'action pour la conservation des girafes au Malawi (2024-2028)	États de l'aire de répartition (Angola, Cameroun, Éthiopie, Kenya, Malawi, Niger, Ouganda, République démocratique du Congo, Rwanda, Tanzanie, Tchad, Zimbabwe)	UE (Tchad/Zimbabwe)	
			Stratégie nationale 2025-2035 pour la conservation de la girafe (<i>Giraffa camelopardalis antiquorum</i>) au Cameroun (version finale)	États de l'aire de répartition	UE	
			Stratégie nationale et Plan d'action national pour la conservation des girafes en République démocratique du Congo (2018-2020)	Agence des États-Unis pour le développement international (USAID)		
			Plan d'action national pour la conservation			

Cible / Résultat	Activité	Indicateurs mesurables	Actions (avant septembre 2025)	Entité responsable		Durée
				Organisme de mise en œuvre	Bailleur de fonds	
			<p>des girafes en Tanzanie (2020-2024)</p> <p>Stratégie nationale et Plan d'action national pour la conservation des girafes en Ouganda (2020-2030)</p> <p>Plan national de rétablissement et d'action pour la girafe au Kenya (2023-2027)</p> <p>Stratégie nationale et Plan d'action national pour la conservation des girafes en Angola (2025-2030)</p> <p>Stratégie nationale et Plan d'action national pour la conservation des girafes au Niger (2016)</p> <p>Stratégie nationale pour la conservation de la girafe (<i>Giraffa camelopardalis antiquorum</i>) au Tchad (2024-2034)</p> <p>Stratégie et Plan d'action pour la</p>			

Cible / Résultat	Activité	Indicateurs mesurables	Actions (avant septembre 2025)	Entité responsable		Durée
				Organisme de mise en œuvre	Bailleur de fonds	
			conservation des girafes au Zimbabwe (2025-2035)			
4. Mettre en œuvre les stratégies nationales actuelles/existantes en consultation avec les États de l'aire de répartition	<ul style="list-style-type: none"> – Tenir des réunions annuelles de groupes de travail nationaux pour examiner et évaluer les stratégies – Réviser la Stratégie nationale et la mettre à jour tous les cinq ans – Développer une base de données internationale en ligne sur les girafes (G.I.D.) – Désigner un représentant spécifiquement chargé des girafes pour chaque pays – Effectuer des enquêtes à l'échelle de l'aire de répartition afin de classer par ordre de priorité les domaines dans lesquels des lacunes dans les connaissances ont été identifiées, de normaliser les méthodologies, de combler les lacunes dans les données, et d'assurer une cohérence – Veiller à une meilleure compréhension des mouvements/corridors et de l'habitat pour orienter l'utilisation des terres, la protection des corridors et le développement de 	<ul style="list-style-type: none"> – Rapports actualisés sur les plans d'action annuels – Mise à jour de la Stratégie nationale tous les cinq ans – Développement de la base de données internationale sur les girafes – Intégration de données d'enquête dans la base de données internationale sur les girafes – Désignation d'un représentant en charge des girafes pour chaque pays – Évaluation et harmonisation des protocoles dans la mesure du possible ; analyse des données complémentaires ; conduite d'enquêtes régulières – Identification/ cartographie des corridors – Élaboration de supports à des fins d'éducation et de sensibilisation alignés, le cas échéant, sur le programme d'études 	<ul style="list-style-type: none"> République démocratique du Congo — obsolète Kenya — mise à jour, réunions semestrielles Niger — obsolète Rwanda — mise à jour Tanzanie — obsolète Ouganda — pas de mise à jour 	<ul style="list-style-type: none"> Parcs africains Fondation pour la conservation de la girafe États de l'aire de répartition ONG 	<ul style="list-style-type: none"> Parcs africains Fondation pour la conservation de la girafe États de l'aire de répartition ONG 	En cours

Cible / Résultat	Activité	Indicateurs mesurables	Actions (avant septembre 2025)	Entité responsable		Durée
				Organisme de mise en œuvre	Bailleur de fonds	
	l'infrastructure – Veiller à l'inclusion des moyens de subsistance communautaires et de l'éducation/sensibilisation en vue de la coexistence ou de la gestion des conflits	national				
5. Élaborer des lignes directrices pour le transfert des girafes à l'échelle continentale	– Compilation et harmonisation des protocoles de transfert des girafes existants – Partage et examen par les États de l'aire de répartition et les partenaires contribution	– Production d'un projet de lignes directrices sur les transferts – Partager les projets de stratégies avec les représentants des intervenants – Regroupement du retour d'information et finalisation des lignes directrices sur le transfert	A Journey of Giraffe — A practical guide to wild giraffe translocations. Fennessy, J., Bower, V., Castles, M., Fennessy, S., Brown, M., Hoffman, R., Muneza, A., Alves, J., Morkel, P. & Ferguson, S. 2022. A Journey of Giraffe — A practical guide to wild giraffe translocations. Fondation pour la conservation de la girafe, Windhoek, Namibie.	Fondation pour la conservation de la girafe	Fondation pour la conservation de la girafe	2022
6. Mettre à jour de manière bisannuelle la science de la conservation et de la gestion des girafes à l'échelle continentale	– Rassembler les rapports annuels sur la science et la gestion de la conservation des girafes – Faire une synthèse de rapports pour la prise de décisions politiques – Organiser un forum sur la science de la conservation et	– Produire un rapport de synthèse annuel sur la science de la conservation et la gestion des girafes et l'envoyer aux coordinateurs nationaux – Adapter les rapports annuels aux décisions politiques	State of Giraffe 2025 Marneweck CJ, Brown MB, Ekanjio P, Fennessy S, Hoffman R, Kipchumba A, Muneza A, Otten F & Fennessy J (Éds). 2025. State of Giraffe	Fondation pour la conservation de la girafe	Fondation pour la conservation de la girafe	Juin 2025

Cible / Résultat	Activité	Indicateurs mesurables	Actions (avant septembre 2025)	Entité responsable		Durée
				Organisme de mise en œuvre	Bailleur de fonds	
	de la gestion des girafes (sur invitation seulement)	– Les pays membres partagent les rapports sur la population et la répartition à incorporer dans les évaluations de la Liste rouge	2025: An update from the Giraffe Africa Database (GAD). Fondation pour la conservation de la girafe, Windhoek, Namibie.			
7. Collaborer avec le Groupe de spécialistes de la girafe et de l'okapi de la CSE de l'UICN et contribuer aux réévaluations de la Liste rouge mondiale	– Coopération établie avec le Groupe de spécialistes de la girafe et de l'okapi de la CSE de l'UICN, et informations scientifiques fournies à l'appui de la réévaluation du statut de la girafe	– Intégration des données dans les évaluations de la Liste rouge	State of Giraffe 2025 Marneweck CJ, Brown MB, Ekanjo P, Fennessy S, Hoffman R, Kipchumba A, Muneza A, Otten F & Fennessy J (Éds). 2025. State of Giraffe 2025: An update from the Giraffe Africa Database (GAD). Fondation pour la conservation de la girafe, Windhoek, Namibie.	Fondation pour la conservation de la girafe	Fondation pour la conservation de la girafe	Juin 2025
8. Évaluer la faisabilité de la création d'un fonds en faveur de la girafe pour un financement durable	– Réaliser l'étude de faisabilité et identifier les partenaires potentiels – Contacter le Fonds pour l'éléphant d'Afrique pour obtenir des conseils	– Établissement du rapport de faisabilité	Aucune action			
9. Améliorer la visibilité et la sensibilisation à la conservation de la girafe à différents	– Faciliter l'intégration de la conservation des girafes dans les programmes d'enseignement à tous les niveaux	– Intégration du matériel sur les girafes dans les programmes d'éducation nationale – Adaptation de la	Journée mondiale de la girafe (21 juin) : activités organisées dans tous les États de l'aire de répartition et à	Fondation pour la conservation de la girafe États de l'aire	Fondation pour la conservation de la girafe	En cours

Cible / Résultat	Activité	Indicateurs mesurables	Actions (avant septembre 2025)	Entité responsable		Durée
				Organisme de mise en œuvre	Bailleur de fonds	
niveaux de gestion et dans la sphère publique	<ul style="list-style-type: none"> – Évaluer la politique/législation de chaque État de l'aire de répartition de la girafe ; promouvoir l'inscription de la girafe sur les listes des États de l'aire de répartition concernés – Promouvoir la girafe lors des journées internationales pertinentes (la Journée mondiale de la girafe et la Journée mondiale de la nature, par exemple) 	<p>politique/législation à l'évolution des populations de girafes, le cas échéant</p> <ul style="list-style-type: none"> – Organisation d'activités dans les États de l'aire de répartition et au niveau international 	<p>l'échelle internationale</p> <p>Divers programmes nationaux d'éducation environnementale</p> <p>Aucune évaluation de la stratégie ou de la législation relative à la girafe connue</p>	<p>de répartition</p> <p>ONG</p>	<p>États de l'aire de répartition</p> <p>ONG</p> <p>Donateurs internationaux</p>	

MODIFICATIONS APPORTÉES À L'ACTION CONCERTÉE

En priorité, il est recommandé de mettre à jour l'Action concertée en y intégrant la nouvelle taxonomie des espèces de *Giraffa* récemment publiée par le Groupe de travail sur la taxonomie du Groupe de spécialistes de la girafe et de l'okapi de la CSE de l'UICN (2025). À titre d'alternative, il pourrait s'avérer plus approprié de clore la présente Action concertée et d'en concevoir une nouvelle, centrée sur cette récente révision de la taxonomie, car cela permettrait de mettre en lumière les actions réalisées pour chaque espèce.

Une révision du document de l'Action concertée, attendue depuis longtemps, devrait être entreprise en collaboration avec les États de l'aire de répartition et les partenaires intéressés, afin d'évaluer la pertinence de chaque action. Cette démarche devrait être accomplie dans le cadre d'un forum animé par des facilitateurs, auquel participeraient des experts de la conservation et de la gestion des girafes de chaque État de l'aire de répartition.

RÉFÉRENCES

Fennessy, J., Bower, V., Castles, M., Fennessy, S., Brown, M., Hoffman, R., Muneza, A., Alves, J., Morkel, P. & Ferguson, S. 2022. A Journey of Giraffe — A practical guide to wild giraffe translocations. Giraffe Conservation Foundation, Windhoek, Namibia.

IUCN SSC Giraffe and Okapi Specialist Group Taxonomic Task Force. (2025). An evaluation of the taxonomic status of giraffe (*Giraffa* spp.). IUCN SSC Giraffe and Okapi Specialist Group. Windhoek, Namibia.

Marneweck CJ, Brown MB, Ekandjo P, Fennessy S, Hoffman R, Kipchumba A, Muneza A, Otten F & Fennessy J (Eds). 2025. State of Giraffe 2025: An update from the Giraffe Africa Database (GAD). Giraffe Conservation Foundation, Windhoek, Namibia.

Strategies and Action Plans

- Akagera National Park Giraffe Conservation Action Plan (2024-2029)
- Ethiopian Giraffe Conservation Action Plan 2023-2027
- Malawi Giraffe Conservation Action Plan 2024-2028
- National Conservation Strategy for giraffe (*Giraffa camelopardalis antiquorum*) in Cameroon 2025-2035 (Final Draft)
- National Giraffe Conservation Strategy and Action Plan 2018-2020, Democratic Republic of Congo
- National Giraffe Conservation Action Plan (2020-2024) for Tanzania
- National Giraffe Conservation Strategy and Action Plan for Uganda (2020-2030)
- National Recovery and Action Plan for Giraffe (2023-2027) in Kenya
- National Strategy and Action Plan for Giraffe Conservation in Angola 2025-2030
- Niger National Giraffe Conservation Strategy and Action Plan 2016
- Stratégie nationale de conservation de la girafe (*Giraffa camelopardalis antiquorum*) au Tchad 2024 – 2034
- Zimbabwe Giraffe Conservation Strategy and Action Plan 2025-2035

ACTION

Nous proposons que l'Action concertée soit clôturée ou modifiée, comme indiqué ci-dessus, conformément à la nouvelle taxonomie des quatre espèces de girafes récemment publiée par le Groupe de travail sur la taxonomie du Groupe de spécialistes de la girafe et de l'okapi de la CSE de l'UICN (2025).